



**Réunion du Groupe de travail «Coordination des soins»  
le 06 juin 2017**

**Présents** : Mme ANDRE Caroline (CH Is sur Tille), directeur FAM-MAS Les Eaux Vives, pharmacie Barrière et Associés Is –sur-Tille, pharmacie Faverson-Gérard Marcilly-sur-Tille, Dr MANTELET (médecin généraliste Til-Châtel et président CME CH d’Is-sur-Tille), Dr BONNOT (médecin généraliste Is-sur-Tille), Dr CABOURDIN (médecin généraliste Is-sur-Tille), Dr JEAN (médecin généraliste Bellefond et médecin coordinateur EHPAD Is-sur-Tille), Mme LOUIS Catherine (PETR Seine et Tilles en Bourgogne), M. TROUVE Pascal (PETR Seine et Tilles en Bourgogne), M. DROIN Philippe (ARS DD21), Mme GUAIS-LERAT Florence (ARS DD21)

**Excusés** : Dr Fonvieille (médecin généraliste St-Seine-l’ Abbaye)

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
<b>1– Partage des éléments de diagnostic et des pistes de réflexion</b>	Dans la continuité des réflexions engagées lors de la 1 <sup>ère</sup> réunion , M. DROIN se réjouit de l’implication des professionnels de santé libéraux dans la construction de ce Contrat Local de Santé pour apporter leurs éléments d’observation du territoire et de connaissance des besoins de la population en termes de santé sachant qu’il n'existe pas de réseau de santé pour développer la coopération entre professionnels du pays aujourd'hui.  Il souhaite profiter de leur présence pour prolonger l’état des lieux	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>commencé le 12 mai, y compris sur des sujets non visités comme la santé mentale et débattre sur les modalités de coopération actuelle et à venir entre la médecine hospitalière et ambulatoire, sur l'état de santé de la population au regard de la prévalence de certaines pathologies et sur des orientations de travail qui pourrait être envisagées.</p> <p>En premier lieu, il est fait un point de situation de l'offre médicale et paramédicale sur le territoire et de son évolution à moyen terme, notamment sur les communes d'Is-sur-Tille, de Til-Châtel et de Marcilly.</p> <p>Sur Is-sur-Tille, 5 médecins interviennent dans le cabinet de groupe et utilisent un outil informatique partagé. Ils font des actes techniques tous les jours et reçoivent des courriers et des résultats de comptes rendus du CHU par cryptage. Ils considèrent que la diversité de leur activité est un atout.</p> <p>Selon eux, cette activité inciterait les internes accueillis à venir s'installer à la campagne.</p> <p>Le Dr Mantelet évoque la forte activité des médecins généralistes, qui représente la difficulté majeure aujourd'hui, pour eux comme pour attirer de nouveaux praticiens.</p> <p>Plusieurs médecins généralistes ont plus de 60 ans, on compte sur le territoire seulement 2 ou 3 « jeunes » médecins.</p> <p>Concernant la coordination avec l'hôpital, 5 praticiens interviennent actuellement au CH d'Is-sur-Tille, principalement les médecins les plus âgés. Il apparaît que les jeunes médecins ne s'impliquent pas sur l'hôpital, y compris pour le suivi de leurs patients. Pour la garde hospitalière pour les 20 lits sanitaires, 8 médecins généralistes sont investis.</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>L'hôpital est une structure de proximité reconnue qui accueille en particulier des patients orientés en convalescence mais aussi de patients en fin de vie. Peu d'entre eux vont à la Mirandière.</p> <p>Sur Til-Châtel, la commune bénéficie de la présence d'un médecin généraliste et d'un cabinet paramédical de groupe comprenant 1 orthophoniste, 2 infirmières et 3 kinésithérapeutes.</p> <p>Une maison médicale est implantée sur la commune de Marcilly-sur-Tille. 2 médecins sont actuellement en activité, un 3<sup>ème</sup> médecin doit arriver en janvier 2018.</p> <p>Il est aussi relevé l'intérêt grandissant des médecins de venir s'installer sur le territoire depuis qu'il n'y a plus d'obligation de gardes sur place. Compte tenu de la proximité avec Dijon, beaucoup de professionnels font le choix de résider sur l'agglomération dijonnaise.</p> <p>Pour certains d'entre eux, la défiscalisation des astreintes aurait pu être une bonne réponse pour maintenir le dispositif de PDSA.</p> <p>La question de la prise en charge des addictions est également évoquée au regard de la prévalence de certaines pathologies sur certaines parties du territoire (des indicateurs défavorables sur le bassin de Selongey).</p> <p>En règle générale, les professionnels relaient les patients vers d'autres spécialistes en addictologie sur Dijon, en particulier sur la problématique des drogues. Il apparaît que les médecins agissent en bonne concertation et en complémentarité avec leurs confrères spécialistes du domaine de l'agglomération dijonnaise.</p> <p>Le Réseau HEMERA est connu de la plupart des professionnels et certains ont eu quelquefois recours à des consultations d'intervention dans le suivi de patients toxicomanes.</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>Peu de patients sont apparemment suivis sous méthadone dans les pharmacies d'Is-sur-Tille et de Marcilly-sur-Tille.</p> <p>Concernant la santé mentale, la coopération semble également bien fonctionner en lien avec les spécialistes de l'agglomération dijonnaise.</p> <p>La proximité de Dijon n'impose pas à priori de présence de consultations avancées d'infirmières.</p> <p>Sur les problématiques du comportement alimentaire, les patients sont suivis au CHU 1 fois par mois.</p> <p>Quant aux adolescents en situation de mal-être, ils sont orientés vers la Maison des Adolescents. La proposition de mise en place de permanences sur le territoire de Seine-et-Tilles est accueillie très favorablement.</p> <p>Les professionnels présents estiment que l'hôpital doit être la place tournante de consultations avancées, notamment pour la dermatologie, l'angiologie, la rhumatologie et qu'il convient d'étudier tout ce qui pourrait être proposé sur ce sujet.</p> <p>Mme ANDRE précise que pour la gériatrie, les professionnels bénéficieront bientôt d'un interlocuteur unique au CHU. Un procédé similaire pourrait être réfléchi dans d'autres services.</p> <p>Il est également évoqué l'absence d'ophtalmologue sur le territoire, depuis le départ du praticien d'Is-sur-Tille qui assurait des consultations 1 fois par semaine le mercredi. Quant à celui installé à Vaux-sur-Aubigny (Haute Marne), il doit cesser son activité dans 1 an.</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
<p><b>2 – Leviers pour activer le renouvellement des professionnels de santé et favoriser les installations</b></p>	<p>Tous s'accordent pour souligner que les structures d'exercice collectif sont la meilleure réponse pour pérenniser l'offre de soins et dynamiser l'installation de nouveaux professionnels.</p> <p>Mais l'exercice individuel peut aussi être approprié comme sur Grancey-le-Château où la particularité de la situation ne pose pas de problème d'isolement actuellement au médecin en place. Malgré tout, le maintien de cette offre de soins isolée pourrait être difficile le jour où ce médecin cessera son activité.</p> <p>Mme LOUIS attire l'attention sur les secteurs de St-Seine-l'Abbaye et de Grancey-le-Château qui sont les plus fragiles concernant l'offre de soins.</p> <p>Mme ANDRE précise que des locaux sont disponibles au sein de l'hôpital d'Is-sur-Tille.</p> <p>La télémédecine est aussi une piste de réflexion, en ce qu'elle permet de délocaliser les compétences non présentes sur le territoire, notamment sur des spécialités telles que la dermato, la cardio ou la gérontologie.</p> <p>Mme GUAIS-LERAT indique que sur ces sujets, des projets sont déjà opérationnels et pourraient être déployés sur ce territoire.</p> <p>Dans ce cadre, il est mis en avant la problématique du passage et de la couverture du portable et d'internet sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Il est évoqué la disparition des services publics, en particulier les projets de fermeture de la poste à St Seine l'Abbaye et à Messigny-et-Vantoux.</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>M. DROIN indique que la prochaine réunion est prévue le 04 juillet à 13h30 à Messigny-et-Vantoux.</p> <p>Sans méconnaître les difficultés des professionnels de santé pour se rendre disponible en journée pour participer à ces groupes de travail, il les invite à apporter leur contribution et à réagir par messagerie sur les documents qui leur seront adressés (comptes-rendus et fiches actions) afin de continuer à apporter leurs réflexions sur l'avancée des travaux.</p>	